

COMMUNIQUÉ

14 juin 2018

Publication du premier volet du kit de sensibilisation du dispositif Cybermalveillance.gouv.fr

Le dispositif national Cybermalveillance.gouv.fr publie ce 14 juin 2018 le premier volet de son kit de sensibilisation en présence de Monsieur Mounir Mahjoubi, Secrétaire d'État chargé du Numérique et de Monsieur Guillaume Poupard, président du Groupement d'Intérêt Public (GIP) ACYMA.

Ce kit vise à sensibiliser aux questions de sécurité du numérique, à partager les bonnes pratiques dans les usages personnels et, de manière vertueuse, à améliorer les usages dans le cadre professionnel.

Il a été réalisé avec les membres du GIP et des utilisateurs, afin de déterminer les sujets et types de contenus à développer.

Une démarche originale et pragmatique a été entreprise : parler aux utilisateurs de la sécurité du numérique dans leurs usages quotidiens et privés, pour les faire progresser dans le cadre professionnel.

Cette nouvelle approche de sensibilisation permettra aux organisations publiques, privées ou associatives d'améliorer leur résilience aux risques liés au numérique, tout en développant la formation personnelle de leurs collaborateurs.

Distribués sous une licence libre ([Etalab 2.0](#)) pour en permettre la plus large diffusion, adaptation et réutilisation, les contenus de ce kit ont été pensés pour être utilisés directement, pour servir de supports à des actions de formation ou pour être intégrés à des initiatives déjà en place ou à créer.

Ce premier volet développe quatre thèmes :

- l'hameçonnage (phishing)
- la gestion des mots de passe
- la sécurisation des appareils mobiles (téléphones et tablettes)
- la sécurité des usages personnels et professionnels

Chaque thème est décliné en différents supports : vidéos, mémos, fiches pratiques et fiches « réflexe », qui s'adressent à tous quel que soit le niveau de connaissance en sécurité du numérique.

En amont de ce lancement, ce sont plus de 4000 professionnels qui se sont inscrits pour recevoir le kit dès sa publication, ce qui représente un potentiel de sensibilisation de plus de 10 millions de collaborateurs.

« Ce premier volet du kit de sensibilisation de Cybermalveillance.gouv.fr répond à la mission de prévention et d'assistance aux victimes que nous a confiée le Gouvernement. Il marque le début d'une action durable de sensibilisation, puisqu'il sera enrichi par de nouvelles thématiques dans de prochains volets. La sécurité du numérique est devenue cruciale pour chacun, à la fois dans ses environnements personnels et professionnels : c'est un facteur-clé de la réussite de la transformation numérique de notre société. En choisissant d'adresser le public au travers du canal professionnel, nous comptons sur les organisations publiques, privées et associatives pour participer activement au développement d'une culture de la sécurité du numérique » déclare Jérôme Notin, Directeur général du dispositif Cybermalveillance.gouv.fr.

Le premier volet du kit de sensibilisation est téléchargeable à l'adresse :

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/contenus-de-sensibilisation/>

Les inscriptions pour recevoir le second volet du kit sont ouvertes à l'adresse :

<https://www.cybermalveillance.gouv.fr/inscription-sensibilisation/>

Contact presse
presse@cybermalveillance.gouv.fr

COMMUNIQUÉ

À propos de Cybermalveillance.gouv.fr

Lancé en octobre 2017, Cybermalveillance.gouv.fr est le dispositif national d'assistance aux victimes de cybermalveillance. Ce dispositif a été incubé par l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information (ANSSI) en copilotage avec le ministère de l'Intérieur et le soutien des ministères de l'Économie et des Finances, de la Justice et du secrétariat d'État chargé du Numérique. Il est désormais piloté par le Groupement d'Intérêt Public ACYMA.

Ses publics sont :

- les particuliers,
- les entreprises (hors opérateurs critiques- OIV - qui relèvent de l'ANSSI),
- les collectivités (hors opérateurs critiques - OIV - qui relèvent de l'ANSSI).

Ses missions sont :

- l'assistance aux victimes d'actes de cybermalveillance,
- l'information et la sensibilisation au niveau national sur la sécurité numérique,
- l'observation du risque numérique pour pouvoir l'anticiper.

Les membres du GIP ACYMA

Collège « étatiques »

Premier ministre / SGDSN / ANSSI
Secrétariat d'Etat chargé du numérique

Ministère de l'Intérieur
Ministère de la Justice
Ministère de l'Économie et des Finances

Collège « utilisateurs »

AFCDP
Association e-Enfance
CCI France
CLUSIF
CLCV

CPME
FEVAD
Institut National de la Consommation (INC)
France Victimes
Signal Spam

Collège « prestataires »

Cinov-IT
Conseil National du Logiciel Libre (CNLL)

Fédération EBEN
Syntec numérique

Collège « offreurs de solutions et de services »

Atempo-Wooxo group
Bitdefender
Bouygues
Eset
Fédération Française de l'Assurance (FFA)
Hub One
Kaspersky Lab

La Poste
Microsoft France
MMA
Orange Cyberdefense
SFR Business
Stormshield

Retrouvez toutes nos publications sur notre site Internet : www.cybermalveillance.gouv.fr

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux

